

Lire une convention fiscale post-convention multilatérale (MLI) de l'OCDE : mode d'emploi

Acquérir la nouvelle méthodologie de lecture d'une convention fiscale internationale

Code
2587

Durée
4 heures / 4 heures

Tarif Inter*
870 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

PROCHAINES SESSIONS

- **PARIS :**
12 Juil. 2024
- **A DISTANCE :**
12 Juil. 2024
- **PARIS :**
22 oct. 2024
- **A DISTANCE :**
22 oct. 2024

[Voir toutes les sessions](#)

PUBLIC

Praticiens de la fiscalité internationale – Fiscalistes – Directeurs fiscaux – Avocats fiscalistes

PRÉ-REQUIS

Maîtrise des mécanismes de fiscalité internationale

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Des cas pratiques et un mode d'emploi pour bien évaluer les impacts sur les conventions bilatérales de la convention multilatérale

Une formation animée par des avocats ayant contribué à l'élaboration de l'ouvrage de consolidation des conventions bilatérales des Éditions Francis Lefebvre

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert

Objectifs pédagogiques

- S'approprier la méthodologie à respecter pour savoir si une convention fiscale bilatérale est ou non modifiée par la convention multilatérale
- Utiliser la « boîte à outils » mise à disposition par l'OCDE
- S'exercer avec des praticiens sur des cas concrets

Programme de la formation

Identifier les dispositions conventionnelles susceptibles d'être modifiées par la convention multilatérale

- La terminologie de la convention multilatérale
- Les dispositions de la convention multilatérale
- Les règles d'interprétation des dispositions de la convention multilatérale
- L'entrée en vigueur et la prise d'effet de la convention multilatérale : des règles complexes

Acquérir la démarche méthodologique d'analyse : les étapes à respecter

- Identifier si une convention bilatérale fait partie de la liste des conventions susceptibles d'être modifiée
- Recenser les positions des États, parties à la convention bilatérale, pour en déterminer l'impact sur la convention bilatérale

Utiliser les bases de données de l'OCDE

- Mise en pratique : à l'aide d'exemples d'application, mettre en œuvre la démarche méthodologique sur certaines conventions signées par la France

S'exercer sur des cas concrets

- Sur la base des documents officiels à disposition, déterminer si les dispositions de certaines conventions fiscales bilatérales sont modifiées au regard : de la définition de l'établissement stable ; des dividendes et/ou des plus-values immobilières ; de la procédure amiable

Anticiper : les évolutions postérieures auxquelles s'attendre

- Les évolutions de la convention multilatérale
- Les évolutions des négociations bilatérales

Recourir à un outil automatique de consolidation des conventions bilatérales

- Illustration : l'application développée par les Editions Francis Lefebvre et les praticiens de l'équipe fiscalité internationale de CMS Francis Lefebvre

Formation favorisant

- l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
 - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

Parmi nos formateurs

...



Rosemary Billard-Moalic

Rosemary BILLARD-MOALIC
Avocate

Diplômée du Master 2 Juriste Fiscaliste à Paris V Descartes et du CAPA, Rosemary Billard-Moalic assiste particuliers et entreprises dans leurs problématiques fiscales internationales. Elle est notamment experte en fiscalité des personnes en situation de mobilité internationale (non-résidents, expatriés et impatriés).

